



## ARRÊTÉ N° 17/2023 PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

### Le Maire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment l'article 25,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
- Vu la demande formulée le 12 septembre 2023 par Monsieur Julien CARBIENER – Géomètre-Expert - 13 avenue de Strasbourg - 67170 BRUMATH, maître d'œuvre,
- Vu les travaux de réfection et de prolongement de la rue des Jardins 67170 OLWISHEIM du 18 septembre 2023 au 31 mars 2024,

**Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers lors de cette intervention,**

### ARRÊTE

**Article 1 : Dans le cadre des travaux de réfection et de prolongement de la rue des Jardins 67170 OLWISHEIM du 18 septembre 2023 au 31 mars 2024, la circulation est barrée.**

**Article 2 : La signalisation sera installée par l'entreprise COLAS.**

**Article 3 : Par dérogation aux prescriptions édictées, l'interdiction de circulation visée à l'article 1<sup>er</sup> ne s'applique pas aux riverains, aux véhicules de ramassage des ordures ménagères, aux véhicules des médecins et ambulances, aux véhicules de police et aux services de secours et de lutte contre l'incendie.**

**Article 4 : Les engins accèderont au chantier depuis la route de Brumath (RD 60) et ont interdiction d'emprunter le bas de la rue de la Chapelle et l'allée des Charmes.**

**Article 5 : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.**

**Article 6 : Un drone sera utilisé pour visualiser le chantier en 3D.**

**Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Madame Valérie CLAVEL, Responsable de l'Unité Technique du Conseil Départemental du Bas-Rhin de Haguenau
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- Monsieur Julien CARBIENER, maître d'œuvre
- À la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Au SDEA
- À Strasbourg Électricité Réseaux
- À KS Groupe
- À Orange
- À Ambition Telecom (sous-traitant de Orange)
- À Rosace
- À CRJ (sous-traitant de Rosace)
- À ATB
- À l'entreprise SOGECA
- À l'entreprise COLAS
- Au service des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- À l'Association Foncière d'Olwisheim
- Aux riverains concernés
- Pour affichage



Fait à Olwisheim, le 13 septembre 2023  
Le Maire, Alain RHEIN